

S/PREFECTURE D'ARLES

12 OCT. 2016

ARRIVEE

## Registre des délibérations Délibération n° 17 : 04/10/2016

### ADMISSION EN NON-VALEUR D'ANCIENNES CRÉANCES IRRECOUVRABLES

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le quatre octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Béatrice Aliphat, Jean-Marc Martin-Teissere
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Bruno Genzana
- **Représentants des Communes :**
  - Commune d'Arles : Nicolas Koukas
  - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
  - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
  - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani

► **Avaient donné pouvoir :**

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere, Pascale Licari à Béatrice Aliphat
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana
- Commune d'Arles : David Grzyb à Nicolas Koukas
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Patrick Pac
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard

► **Étaient absents-excuses :**

- Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet, Henri Rivas
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres**

► **Autres personnes présentes :**

- Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
- Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
- Sandrine Kiramarios, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
- Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
- Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
- Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	18	18

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	57

Date de convocation 01/08/2016 RC - 496
---



Délibération n° 17 : 04/10/2016

**ADMISSION EN NON-VALEUR D'ANCIENNES CRÉANCES IRRECOURVABLES**

Parmi les créances de toute nature, certaines ne peuvent être recouvrées, pour différentes raisons (disparition des débiteurs, décès, insolvabilités...). Ces dossiers doivent faire l'objet d'un abandon de créance, appelé non-valeur.

Les admissions de créances proposées par Madame la Trésorière intéressent des titres de recettes émis sur la période 2012-2014. Leur montant s'élève à 221 € au titre des présentations en non-valeurs.

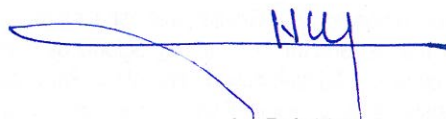
L'état des titres irrécouvrables concerne :

- le titre n° 188 de l'exercice 2012 dû par M. Blanc Jean-Claude : 100 €
- le titre n° 3 de l'exercice 2012 dû par le Conseil départemental : 1 €
- le titre n° 92 de l'exercice 2014 dû par la société Escale Voyage : 120 €

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée donne une suite favorable à la demande d'admission en non-valeur de Madame la Trésorière, soit une perte pour créances irrécouvrables de 221€.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président du Syndicat mixte de gestion  
du Parc naturel régional de Camargue



Le Président,  
Roland CHASSAIN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Préfecture le **12 OCT. 2016**

Et de l'affichage effectué le **19 OCT. 2016**